

TABLEAU 2.6.1 OBJECTIFS DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOTERRITOIRES

Objectif général Assurer la protection des milieux naturels d'intérêt par leur prise en compte dans la planification des projets de développement

Écoterritoire	Objectifs de conservation et d'aménagement
Forêt de Senneville	Préserver la biodiversité et l'intégrité des paysages forestiers
	Prévoir des liens fauniques entre le lac des Deux Montagnes, la forêt de Senneville, l'écomusée et le parc agricole du Bois-de-la-Roche, sans compromettre le caractère privé des propriétés en rive
Le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme	Créer un corridor écologique viable d'une grande biodiversité autour de la rivière à l'Orme
	Créer un corridor récréatif reliant les gares du train de l'Ouest au parc-nature du Cap-Saint-Jacques et au parc agricole du Bois-de-la-Roche
	Maintenir le régime hydrique et améliorer la qualité de l'eau de la rivière à l'Orme
	Consolider les limites du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche par la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique
Le corridor écoforestier de l'île Bizard	Préserver l'intégrité des écosystèmes d'intérêt situés dans des territoires en développement
	Consolider les limites des parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et du Bois-de-l'Île-Bizard
	Créer un corridor écologique et récréatif entre la pointe Théorêt (extension du parc-nature du Cap-Saint-Jacques), le lac des Deux Montagnes et le parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard
	Protéger et mettre en valeur le secteur ouest de l'île par le renforcement de la biodiversité, tout en assurant le maintien et la croissance des activités agricoles, la mise en valeur du patrimoine et des paysages ainsi que le développement des activités récréotouristiques et éducatives
Les rapides du Cheval Blanc	Préserver l'intégrité des écosystèmes tout en favorisant des vues panoramiques sur la rivière des Prairies
	Élaborer et mettre en œuvre un plan de protection et de mise en valeur du parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc
La coulée verte du ruisseau Bertrand	Assurer une alimentation en eau adéquate en quantité et en qualité au ruisseau Bertrand, notamment en redirigeant les eaux de drainage des terrains du Technoparc Montréal
	Recréer un écosystème riverain aux abords du ruisseau Bertrand, entre les terrains de l'aéroport et le parc-nature du Bois-de-Liesse
	Consolider les limites des trois parcs-nature en incluant les milieux naturels d'intérêt écologique
	Prévoir un lien vert entre l'écoterritoire et le lac Saint-Louis
	Élaborer et mettre en œuvre un plan de protection et de mise en valeur du parc-nature des Sources
	Favoriser l'aménagement de liens pédestres et cyclables afin de relier les différents secteurs de l'écoterritoire aux quartiers environnants
Les sommets et les flancs du mont Royal	En lien avec le <i>Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal</i> , mettre en œuvre un plan de gestion écologique d'ensemble pour le site patrimonial du mont Royal, avec toutes les parties prenantes pour assurer la protection des milieux naturels, de la biodiversité et des secteurs à caractère emblématique
	Maximiser les vues et les possibilités de contact avec la nature sur tout le pourtour de la montagne
	Favoriser l'aménagement de liens verts entre les îlots naturels situés sur les trois sommets, à l'intérieur comme à l'extérieur des parcs existants
	Préserver le couloir boisé qui encadre la voie Camillien-Houde
La coulée verte du ruisseau De	Préserver un écosystème viable autour du ruisseau et consolider le parc-nature du Ruisseau-De Montigny

Montigny	Préserver la biodiversité des îles et rendre accessible l'île Lapierre en y permettant la pratique d'activités récréatives compatibles avec la protection des milieux naturels
	Assurer un volume d'eau adéquat et de qualité au ruisseau De Montigny
	Favoriser l'aménagement de liens pédestres, cyclables et nautiques afin de mettre en réseau un territoire fragmenté par des infrastructures routières majeures
La Trame verte de l'Est	Préserver la biodiversité en protégeant les quelques milieux naturels d'intérêt écologique encore présents
	Maximiser la connexion et l'accessibilité des espaces naturels pour la population et la faune et créer des liens avec les rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, dans le cadre du déploiement de la Trame verte et bleue
	Consolider les limites du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies
	Assurer une alimentation en eau adéquate en qualité et en quantité au ruisseau Pinel, à la coulée Grou et aux marais et marécages du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies
	Conserver et agrandir les bois situés le long de l'A-40 comme protection antibruit et comme élément de qualité visuelle de ce milieu fortement industrialisé qui constitue une porte d'entrée de Montréal
Les rapides de Lachine	Conserver l'intégrité des écosystèmes par une gestion écologique et par la mise en valeur du patrimoine naturel
	Accentuer le potentiel récréotouristique en développant l'infrastructure nécessaire aux activités d'interprétation écologique et historique
	Favoriser les liens avec les pôles d'intérêt environnant comme le parc Angrignon et l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, afin de mettre en valeur le secteur du sud de l'île de Montréal
La falaise Saint-Jacques	Élaborer et mettre en œuvre un plan de protection et de mise en valeur de la falaise, en concertation avec les arrondissements concernés
	Protéger le couvert végétal du talus afin de prévenir les problèmes d'érosion
	Maintenir des milieux ouverts pour diversifier les habitats fauniques et favoriser la couleuvre brune
	Prévoir une bande verte au pied de la falaise, tel que le prévoit le ministère des Transports dans le cadre du projet Turcot, ainsi que des percées visuelles
	Favoriser l'aménagement de liens pédestres et cyclables afin de désenclaver la falaise et de relier celle-ci aux quartiers environnants et aux composantes de la Trame verte et bleue du secteur (parcs Angrignon et des Rapides, parc du Mont-Royal, etc.)